
Nouvelles du vent dans l'Oise

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Chemin du Bois Hubert
Numéro 3 – Juillet 2015

ÉDITORIAL

Le parc éolien de Chemin du Bois Hubert se concrétise ! Les éoliennes ont été assemblées, dans un ballet spectaculaire, sur le site. Environ 200 scolaires ont d'ailleurs pu assister au levage du rotor de deux éoliennes. Les vérifications d'usage ont suivi afin de s'assurer de la fiabilité des aérogénérateurs installés.

Cette étape délicate s'est bien passée grâce à l'efficacité des équipes de La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE, et d'Enercon. La mise en service du parc éolien est effective depuis mai 2015 ; depuis quelques semaines, les habitants des communes d'Angivillers, Lieuvillers, Le Plessier sur Saint Just et Valescourt sont donc des acteurs à part entière de la Transition Energétique.

Le parc éolien de Chemin du Bois Hubert produit depuis peu ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cette réalisation a été rendue possible grâce au soutien des élus et des habitants des communes d'implantation du parc et de ses environs : c'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons autour des éoliennes pour fêter cet événement ! Nous ne manquerons pas de vous convier à l'inauguration du parc éolien de Chemin du Bois Hubert le 17 septembre 2015.

Thierry CONIL
Président



**CHANTIER
INTERDIT
AU PUBLIC**

Nous vous rappelons qu'un chantier de construction, du fait des risques existants, est interdit au public. Nous vous demandons de respecter cette interdiction.

**CHANTIER
INTERDIT
AU PUBLIC**

Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien de Chemin du Bois Hubert a été délivré par le préfet de l'Oise en février 2012.

Ce parc est composé de 12 éoliennes de type E82 montées sur des tours de 84 m du fabricant allemand Enercon, d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts, réparties sur les communes de Lieuvillers (4 éoliennes et 2 Postes de Livraison), Le Plessier sur Saint Just (3 éoliennes), Angivillers (3 éoliennes) et Valescourt (2 éoliennes).

Sa production annuelle de près de 60 millions de kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 33 300 personnes* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 48 000 tonnes de gaz carbonique**.

Les éoliennes de Chemin du Bois Hubert composent le second parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Oise après celui de Chemin des Haguenets dont les premiers tours de pale sont intervenus en mai 2009

La fin du chantier

Les derniers travaux effectués

Le montage des mâts en béton s'est étalé d'octobre 2014 à février 2015. La livraison des aérogénérateurs a commencé en janvier 2015. Il aura fallu deux mois pour les assembler et les déposer au sommet des tours. Le montage s'est finalement achevé le 24 mars 2015 grâce à la bonne organisation des équipes. Ce jour-là, environ 200 élèves des écoles primaires locales se sont rendus sur site pour assister au levage quasiment simultané des deux derniers rotors.

Parallèlement à cette installation, les tranchées électriques ont été remblayées, les éoliennes raccordées entre elles et aux postes de livraison, et la phase de test électrique des machines a pu commencer.



Chantier de Chemin du Bois Hubert : montage d'une éolienne ©David Blondin

Enfin, la connexion des deux postes de livraison au réseau électrique national est sous tension depuis fin avril et mi-mai 2015 respectivement, ce qui a permis de prononcer la mise en service de l'installation complète le 22 mai 2015.

Le système de télégestion est opérationnel et le fonctionnement du parc éolien peut être suivi en temps réel depuis les bureaux de la Compagnie du Vent à Montpellier. Ce système permettra aussi à Enercon de surveiller les éoliennes et d'intervenir très rapidement en cas de besoin.

Enfin, pour pallier les éventuelles perturbations de réception de la télévision, La Compagnie du Vent a pris contact avec un antenniste local. Ce dernier a réalisé un essai de réorientation d'antenne chez un riverain du parc pour s'affranchir d'éventuelles interférences avec les éoliennes. Il importe que les riverains du parc continuent à recevoir normalement la télévision.

La remise en état du site

La remise en état du site a démarré fin juin et concrétisera la fin du chantier du parc éolien de Chemin du Bois Hubert. Elle constitue l'un des engagements que La Compagnie du Vent a pris au sein de l'association France Energie Eolienne en signant sa charte déontologique.

Les pistes d'accès aux éoliennes ont été définies pour faire 4 à 5 mètres de large afin de permettre la maintenance et l'exploitation du parc. De nouveaux chemins ruraux seront renforcés pour permettre l'accès aux ouvrages. Là où le passage des engins a détérioré les voies goudronnées, un nouveau revêtement sera réalisé.

Une partie des aires de grue sera démantelée et les champs seront remis en terre. Pour ce faire, la terre végétale qui avait été séparée des autres déblais sera remise en place sur chaque parcelle agricole.



Remise en état du parc éolien de Chemin du Bois Hubert ©David Blondin

La remise en état du site comprend également son aménagement avec notamment la création d'un parking afin que les visiteurs garent leur véhicule et accèdent ensuite aux éoliennes à pied.

En effet, le terrain qui accueille les éoliennes de Chemin du Bois Hubert continue d'être exploité, notamment pour un usage agricole.

* Source RTE 2011 Hors Chauffage-

** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe Engie

Mise en service du parc éolien des Châtaigniers (Marne)

La Compagnie du Vent a mis en service le 10 avril dernier le parc éolien des Châtaigniers dans la Marne. Ce parc éolien est composé de sept éoliennes, d'une puissance unitaire de 2 mégawatts, situées sur la commune de Montmirail. Sa production annuelle de près de 30 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 17 000 personnes* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 25 000 tonnes de CO₂**.

Les éoliennes du parc des Châtaigniers constituent la première installation de La Compagnie du Vent dans la Marne.



Parc éolien des Châtaigniers - © IMAGINESinAIR

Débat public pour le parc éolien en mer Dieppe Le Tréport : donnez votre avis !

Le débat public du parc éolien en mer Dieppe Le Tréport est lancé ! Depuis le 24 avril, les citoyens sont invités à participer à sa réflexion et à son élaboration, avant que ses caractéristiques ne soient définitivement fixées. Pour vous exprimer sur le sujet, rendez-vous jusqu'au 31 juillet sur le site internet : <http://eolienmer-pdl.t.debatpublic.fr/>.

L'équipe de La Compagnie du Vent, impliquée sur ce projet aux côtés d'Engie, travaille pour le bon déroulement de cette phase de débat public.

Le projet éolien en mer de Dieppe - Le Tréport représente 62 éoliennes pour une puissance totale de 500 MW et a été attribué, lors d'un appel d'offre national, au consortium composé d'Engie, EDP Renewables et Neoen Marine, associés à Areva.

Visite de l'usine Franceole par les élus bourguignons

En mai dernier, l'équipe de La Compagnie du Vent, en collaboration avec le cluster Wind For Future, a proposé à des élus bourguignons de visiter l'usine Franceole, seul fabricant français de mâts acier d'éolienne, basée à Longvic, en Côte d'Or. A cette occasion, les élus ont pu accéder aux différentes lignes de production et découvrir le métier des 220 salariés de Franceole, unique centre de production de mât acier d'éoliennes en France. Cette usine fournira les 64 tronçons de mât des éoliennes VESTAS du parc de

l'Auxerrois. Une occasion unique de découvrir ce savoir-faire français et d'échanger avec les industriels du secteur.



Ligne de production Franceole

Semaine Européenne du Développement Durable : 150 scolaires sur le parc éolien du Petit Terroir

A l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable organisée par le Ministère de l'Ecologie, du développement Durable et de l'Energie, du 30 mai au 5 juin 2015, La Compagnie du Vent a proposé lundi 1^{er} juin des visites du parc éolien du Petit Terroir (Somme).

Les écoles de Bétencourt-sur-mer, de Méneslies d'Inzengremer et même une classe d'un lycée de Fontenay-sous-Bois ont fait le déplacement pour venir découvrir l'énergie éolienne et ses atouts. Au total près de 150 élèves ont pu bénéficier des explications d'un professionnel de l'éolien.



Visite des scolaires sur le parc éolien du Petit Terroir (Somme)
Ouverture des prochains chantiers éoliens

La Compagnie du Vent débutera cet automne les chantiers des parcs éoliens de La Plaine du Bois de Falfosse et des Ramonts (Seine-Maritime).

Ces parcs éoliens situés respectivement sur les communes de Ouainville et de Canouville, comptent au total 10 machines pour une puissance globale de 23,5 mégawatts. Ils représentent un investissement d'environ 29 millions d'euros.



Simulation visuelle des parcs éoliens des Ramonts et de La Plaine de Bois de Falfosse

* Source RTE 2014 Chauffage inclus- ** Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fuel.



GDF SUEZ devient ENGIE

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71
E-mail : info@compagnieduvent.com
www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France Energie Eolienne

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables